

NOTRE COMMUNAUTÉ ★



Voici l'igloo géant qui, selon ceux qui l'ont construit, aurait fracassé le record mondial établi en 2010 par un groupe du Wisconsin, aux États-Unis. Photo Jacques-François Levesque, L'Étoile

RECORD MONDIAL FRACASSÉ, DU MOINS ON L'ESPÈRE

Une grande foule s'était donné le rendez-vous le samedi 19 février afin d'être témoin des mesures prises de l'igloo géant construit au cours des dernières semaines à l'arrière du Centre E. et P. Sénéchal.

Madeleine Leclerc et Jacques-François Levesque, L'Étoile

★ L'igloo, qui possède un diamètre intérieur de 30 pieds et demi et une hauteur de 17 pieds et huit pouces aurait ramené le record mondial Guinness à Grand-

Sault. Une confirmation officielle devrait être reçue d'ici quelques semaines par l'organisation des records Guinness.

Le maire de Grand-Sault, Marcel Deschênes et le député de Tobique-Mactaquac, Mike Allen, ont été invités à prendre les mesures officielles de l'igloo.

«Nous avons mis beaucoup d'heures de travail bénévole pour construire cet igloo. L'équipe a consacré environ un mois et demi, pendant les soirs et les fins de semaine, afin de préparer les

blocs de glace. En tout, nous pouvons dire que cela a pris 14 jours pour le construire avec l'aide de 40 personnes, comparativement aux deux igloos des années passées qui avaient nécessité huit jours», a déclaré Éric Ouellette, ingénieur et instigateur du projet.

«La construction de ce troisième igloo s'est avérée beaucoup plus intense, car il fallait établir un nouveau record. Nous avons ajouté trois pieds de plus de diamètres pour établir le nouveau

record. Les mesures étaient de 17,8 pieds de hauteur et de 30,5 pieds de diamètre intérieur. Cela a pris au-delà de 2500 blocs de glace pour construire l'igloo. À l'ouverture officielle, 300 personnes pouvaient entrer facilement dans l'igloo», a ajouté M. Ouellette.

«Nous savons qu'un nouveau record peut toujours être battu, mais j'espère, si c'est pour arriver dans le futur, que ce record demeure au Canada et non à l'extérieur du pays», a affirmé M. Ouellette.